

DÉLIBÉRATION N°2022-2023_06
du Conseil académique de l'université de Franche-Comté

Séance du mercredi 8 mars 2023

2. Dossier d'accréditation de l'offre de formation

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 80	Refus de vote : 1
Membres en exercice : 79	Abstention(s) : 2
Quorum : 40	
	Suffrages exprimés : 59
Membres présents : 39	
Membres représentés : 23	Pour : 57
Total : 62	Contre : 2



Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-4 et L. 712-6-1 III ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur et notamment son article 2 ;
Vu les statuts de l'université de Franche-Comté et notamment son article 42.

Les membres présents et représentés du Conseil académique de l'université de Franche-Comté, approuvent à la majorité le dossier d'accréditation de l'offre de formation.

Besançon, le 15 mars 2023

Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur Général des Services

Thierry CAMUS

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978
D- dossier accréditation de l'offre de formation

DA01 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'Université de Franche-Comté

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

L'auto-évaluation des formations réalisée le premier semestre 2022 a permis de mener une analyse fine par domaine et niveau de formation et d'orienter la stratégie formation de l'Université de Franche-Comté (uFC).

C'est dans ce contexte qu'un séminaire de travail interne (le 14/10/2022) a permis de présenter les enjeux de la professionnalisation des formations. Cette journée d'échanges est venue nourrir la réflexion sur les évolutions à considérer dans la mise en œuvre de la future offre de formation pour assurer aux étudiantes et étudiants réussite, insertion et évolution professionnelle.

Ce travail se fonde sur les recommandations européennes que l'université a choisi de décliner selon six axes :

- Ouverture au monde socio-économique.
- Développement des activités de mise en situation pratique et professionnelle.
- Élargissement du champ des compétences des étudiants notamment en renforçant le lien entre enseignements et recherche.
- Développement d'un apprentissage centré sur l'étudiant et sur son projet personnel et professionnel.
- Développement ou actualisation des aptitudes et compétences culturelles, professionnelles et transversales des apprenants.
- Développement de la formation continue et de la formation tout au long de la vie.

POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

● Politique de formation :

La politique formation définie pour le prochain contrat vise à alimenter le projet stratégique de l'établissement, projet IRRIS – Insertion Rayonnement Responsabilité Innovation Solidarité. Ce projet concerté, pour lequel l'ensemble de la communauté a été sollicité pour contribuer devra permettre une meilleure prise en compte des aspects stratégiques de la politique de l'établissement par les acteurs et donc les responsables de formation.

Le processus de définition de l'architecture de l'offre de formation

Le cadrage politique en vue de la construction de l'offre de formation a été diffusé à la communauté en septembre 2022 par la gouvernance pour l'offre de formation qui sera déployée à compter de la rentrée 2024. Ce cadrage répond aux enjeux stratégiques de l'établissement.

Les points saillants du cadrage et les caractéristiques de l'architecture de l'offre de formation sont :

- Une offre centrée sur la **professionnalisation** en vue de favoriser l'insertion et l'évolution professionnelles de nos étudiants et usagers ;
- Une offre dans laquelle les formations s'appuient, à tous les niveaux, sur la **recherche** ;
- Une offre qui propose des **parcours cohérents** et complémentaires ;
- Une offre **soutenable** :
 - Soutenabilité humaine – Il s'agit de prendre en compte le potentiel d'enseignement, d'accompagnement pédagogique (enseignant-chercheur, enseignant, ATER, professeur associé, tuteur, personnel) et les formations non accréditées mises en œuvre (DU, DIU, certifications, formations courtes qualifiantes...)
 - Soutenabilité bâtiminaire : les espaces géographiques disponibles seront à identifier, en lien avec la capacité d'accueil de la formation
 - Soutenabilité financière : dans un contexte financier en tension, la maîtrise financière de l'offre de formation est de la responsabilité de tous. Aussi devront être envisagés dans la mesure

du possible, des mutualisations et/ou des regroupements, afin d'assurer la bonne maîtrise du potentiel humain de l'uFC.

L'**enjeu** est de construire une université pour tous, pluridisciplinaire, favorisant la réussite de l'ensemble des étudiants et des étudiantes tout en veillant à assurer la qualité de vie des étudiantes et étudiants.

Les choix opérés par l'établissement pour l'offre de formation se sont ensuite appuyés sur l'analyse faite par la **commission intercollégium** (regroupant en son sein pour chaque collégium, des directeurs de composantes, des directeurs des études, des directeurs de recherche, le vice-président étudiant, un responsable de formation par collégium, un représentant du Conseil académique et les présidents de collégium), sur le retour des évaluations du Hcéres et sur l'analyse des situations.

La commission intercollégium qui s'est tenue le 24/01/2023 avait pour objectif de procéder à l'analyse des pré-projets de formation déposés fin 2022 et d'émettre un avis sur des projets de formation présélectionnés pour transmission à la gouvernance.

La commission intercollégium a été constituée afin :

- d'apporter une vision transversale (transdisciplinaire) ;
- d'intégrer pleinement les dimensions recherche et formation ;
- d'assurer la qualité (fond et forme) des projets de formation soumis au Hcéres ;
- d'apporter des éléments sur la soutenabilité de l'offre.

Les critères d'évaluation pour le travail de la commission intercollégium reprenaient les éléments de la lettre de cadrage politique pour l'offre de formation.

Les membres de la commission disposaient pour ce travail d'analyse :

- De la note de cadrage politique de l'uFC ;
- D'un tableau synthétisant l'offre de formation complète ;
- Des projets de formation - dossiers d'accréditation de l'offre de formation (DA04) ;
- D'un argumentaire au regard de la politique formation de l'uFC pour chaque formation ;
- Des indicateurs issus du service de pilotage au niveau mention complété par un indicateur sur l'évolution des effectifs à l'échelle du parcours ;
- Des rapports cycle d'évaluation du HCERES reçue mardi 16 Janvier 2023 ;
- D'une fiche d'évaluation vierge reprenant les items de la note de cadrage politique de l'établissement.

La commission inter-collégiums a fourni une première analyse des pré-projets de formation.

S'en est suivie une phase d'arbitrage par la gouvernance et une phase d'échange avec les équipes et d'accompagnement en vue de stabiliser une offre présentée au CAC et CA de l'établissement, offre soumise à l'accréditation.

Ce processus inédit au sein de l'uFC, grâce au travail fourni par la commission intercollégium, constitue un élément fondateur pour la carte des formations de l'uFC.

Jouant pleinement leur rôle dans les campagnes d'emplois récentes, les collégiums voient leurs expertises en termes de formation et connaissances des indicateurs formation renforcés avec leur pleine implication dans le processus d'auto-évaluation des formations et d'analyses des projets formations. Ces éléments couplés à la vigilance de la gouvernance qui souhaite pour autant conserver les formations dans certaines disciplines rares, ainsi que la mise en place de groupes de travail ciblés dans certains champs disciplinaires (ie information et communication) devraient permettre davantage d'adéquation des moyens humains et permettre la réduction des disparités entre formations en termes de taux d'encadrement.

Les évolutions liées au contexte de l'ESR en Bourgogne-Franche-Comté

Le contexte de l'ESR en Bourgogne-Franche-Comté avec la transformation d'UBFC, après le départ décidée par l'université de Bourgogne, en Comue expérimentale Louis Pasteur conduit à repenser la structuration de l'offre de formation en lien avec les acteurs de la recherche en considérant le continuum Master – Doctorat. Ainsi, l'uFC affirme sa volonté de porter l'accréditation des masters internationaux jusqu'alors accrédités à la COMUE « Université de Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) ; une co-accréditation avec la COMUEx Louis Pasteur de l'ensemble des masters identifiés dans l'une des 4 Graduate Schools est sollicitée. Cette volonté est couplée au maintien des co-accréditations déjà existantes avec les établissements partenaires, tels que l'université de Bourgogne, l'université de Lorraine, ...

L'arrêt de l'i-site et le retrait de l'université de Bourgogne de certains masters internationaux a obligé l'établissement à repenser et adapter les masters internationaux UBFC à ce contexte. L'uFC a souhaité, autant que possible, garantir le lien avec les partenaires face à l'enjeu que représente ces formations. Ainsi, si la mention Physique a été scindée, en revanche la mention Biologie-Santé regroupe désormais l'ensemble des parcours de Santé et Biologie Santé proposé à l'Université de Bourgogne et à l'université de Franche-Comté (uFC), regroupement cohérent émanant d'un travail concerté des équipes dans un objectif de lisibilité de l'offre et de cohérence avec celle proposée en licence.

La déclinaison opérationnelle de l'offre de formation

En parallèle, un travail a été mené en vue d'établir la déclinaison « opérationnelle » et « technique » du cadrage politique. Ce travail s'appuie sur les travaux menés sur la professionnalisation, la réglementation, les échanges avec les services en charge du volet formation, les directions de composantes et les retours du Hcéres. La note de cadrage approuvée en CFVU le 23/02/23 pour les maquettes de Licence, Licence professionnelle et master se décline selon différents items :

- Le pilotage des formations ;
- L'organisation et la structuration des formations ;
- Le lien avec le monde socio-économique ;
- L'identification des activités de mises en situation pratique et professionnelle ;
- L'ouverture à l'international ;
- Le lien formation recherche ;
- La flexibilité des parcours de formation et la spécialisation progressive en Licence ;
- La mise en œuvre de l'approche par compétences ;
- Le développement de pédagogie active : innovation pédagogique et enseignement à distance ;
- Les Aptitudes et Compétences culturelles, professionnelles et transversales dont la prise en compte des enjeux de la transition écologique et du développement durable ;
- Le développement de la formation continue et de l'alternance ;
- L'insertion professionnelle des diplômés et les évolutions de carrières ;
- La soutenabilité de l'offre ;
- Des annexes précisant certains points.

L'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master de l'uFC est ouvert aux publics de la formation initiale (Étudiants) et aux publics de la formation continue (Stagiaire de la formation continue). Les formations en alternance peuvent accueillir des stagiaires en contrats de professionnalisation ou/et des apprentis.

Les priorités de l'établissement s'inscrivent clairement dans ce cadrage et visent à renforcer la professionnalisation de l'offre de formation.

L'établissement, par la mise en place de procédure, veillera d'une part à l'application du cadrage mais aussi au suivi dans le temps des éléments de ce cadrage.

L'animation des réunions mensuelles avec l'ensemble des directeurs des études mise en place à l'arrivée de la nouvelle gouvernance, permettra ce suivi dans le temps des actions mais aussi le rappel des axes politiques et stratégiques visés. Cette organisation garantira ainsi une meilleure appropriation de ces axes par la communauté.

Le maillage territorial de l'offre de formation

L'uFC affirme l'importance donnée à la mobilité sociale des jeunes avec la volonté de leur offrir des formations d'enseignement supérieur universitaire au plus près, autant que possible. Cette volonté d'affirmer cette proximité avec les territoires se concrétise dès la rentrée 2023 avec l'ouverture de deux départements de BUT de l'IUT BV à Dole, créant ainsi une nouvelle antenne de l'université sur le territoire en lien avec les collectivités.

Au-delà de ce maillage, certains ajustements pour plus de cohérence ont été proposés : ainsi, le master Gestion des ressources humaines qui proposait jusqu'alors une 1^{ère} année à Besançon et une seconde année sur le site de Belfort est revu pour être entièrement localisé à Belfort. La licence STAPS, Ergonomie du sport, dont la 3^{ème} année se déroulait à Montbéliard est rapatriée sur le site de Besançon où s'effectue les deux premières années.

Par ces propositions, l'uFC souhaite irriguer l'ensemble du territoire tout en proposant aux usagers une cohérence dans les parcours et lieux de formation.

- **Ouverture à l'international :**

Le constat d'une amélioration nécessaire des mobilités des étudiants (entrante et sortante) ainsi que de l'internationalisation des formations est partagé au sein de l'établissement.

En conséquence, l'ancrage de la stratégie internationale dans la politique globale et dans le fonctionnement de notre établissement (service centraux et composantes) fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière : internationalisation de la formation et de la recherche, politique en matière de mobilité, dimension linguistique... L'uFC compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. Elle est fréquemment sollicitée pour de nouveaux partenariats. Il est important de concevoir une stratégie à l'échelle de l'établissement, permettant de développer de nouvelles relations de manière choisie et ciblée. Cette stratégie doit permettre de redynamiser la mobilité étudiante entrante et sortante. Pour atteindre cet objectif, l'uFC développe plusieurs projets phares :

- L'uFC souhaite se focaliser sur la constitution de réseaux thématiques afin de dynamiser ses coopérations internationales. Un premier réseau d'excellence francophone des institutions d'enseignement et de recherche sur la thématique de l'hydrogène-énergie et de la transition énergétique a été créé. L'action du réseau devra permettre de former dans les établissements de jeunes cadres et techniciens aux technologies les plus avancées et d'y développer des recherches utiles au développement de chacun des pays représentés dans le consortium. La mise en place d'un tel réseau doit permettre d'augmenter la part des étudiants internationaux en mobilité entrante et sortante. La constitution d'un axe franco-québécois a vu le jour en début d'année 2022 et constitue la première étape de la construction de ce réseau d'envergure. Un axe marocain est en cours de constitution avec la mobilité d'une enseignante-chercheuse.
- En plus de ce réseau phare, l'uFC développe sa présence à l'international par l'intermédiaire de réseaux bi-nationaux comme le Campus Franco-Sénégalais dans lequel l'uFC possède une formation co-accrédité avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, le master Valorisation Numérique du Patrimoine Culturel de l'Antiquité à nos Jours (VANUPAAJ). D'autres partenariats similaires sont en cours de construction et devraient permettre de renforcer notre offre de formation à l'international.
- Au niveau européen, l'uFC a obtenu la nouvelle Charte Erasmus+ pour la période 2021-2027 en se distinguant avec la note maximale de 100/100. La Commission européenne reconnaît la démarche qualité et les engagements de l'Université envers les principes de ce programme emblématique. La nouvelle Charte Erasmus+ permettra pour les 7 prochaines années de poursuivre et de renforcer durablement la participation de l'uFC aux différentes opportunités offertes par Erasmus+ et de co-construire l'espace européen de l'enseignement supérieur. Dans cette optique, l'uFC a rejoint fin 2022 le consortium d'alliance européenne, STARS EU. Ce consortium est piloté par l'université de Hanze au Pays-Bas et est constitué de 9 partenaires à ce jour (Universidad de La Laguna – Espagne, University West – Suède, Cracow University of Technology – Pologne, Instituto Politecnico de Bragança – Portugal, Hochschule Bremen University of Applied Sciences – Allemagne, Silesian University in Opava – République Tchèque, Alexander Moisiu university in Dürres – Albanie) représentant près de 150 000 étudiants. Le périmètre scientifique est centré autour des grands défis sociétaux (changement démographique, compétences futures centrées sur la recherche, transitions industrielle et numérique, développement durable). Notre implication dans l'alliance nous engage également à développer de nouvelles mobilités en Europe et à construire des parcours internationaux à travers des bi-diplomations.
- Les nouvelles formes de mobilités telles que les programmes intensifs hybrides (BIP : *Blended Intensive Programmes*), en particulier avec les établissements membres de STARS EU, devront nous permettre de renforcer les mobilités en cycle 1. Ces programmes reposent sur :
 - Le développement de mobilités courtes et hybrides, définies comme une « présence physique de courte durée à l'étranger comprise entre 5 jours minimum et 30 jours maximum, complétés par un volume quelconque d'apprentissage virtuel avant ou après la mobilité physique » par Erasmus+ ;

- Conclues dans le cadre de partenariats entre trois Universités minimum (bénéficiant de la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur – ECHE) ;
- Pour un nombre limité d'ECTS (3 ECTS minimum) ;
- Pour 15 étudiants minimum en mobilité entrante dans l'Université d'accueil ;
- Des financements ERASMUS+ pour les étudiants (bourse à la mobilité), ainsi que pour l'établissement d'accueil (organisation du BIP).

La nouvelle stratégie d'internationalisation prend également en compte l'internationalisation de nos formations grâce à une politique linguistique qui sera déclinée dans nos différents cursus et notamment au niveau des Masters. En effet, nous proposerons des solutions d'accompagnements (stage de renforcement, mobilité, ...) pour les équipes pédagogiques (personnels enseignant et administratif) afin de les encourager à enseigner en langue anglaise. Cette internationalisation des formations est nécessaire car elle apporte un bénéfice certain aux étudiants en termes d'employabilité (plus particulièrement dans les domaines techniques et scientifiques).

Le centre de linguistique appliquée (CLA) reconnu mondialement comme centre de référence pour le *Français Langue Étrangère* et la formation des formateurs, permet à l'uFC de se positionner auprès d'un nombre très importants de partenaires internationaux.

- **Adossement des formations à la recherche :**

L'établissement réaffirme dans son cadrage politique et opérationnel le lien à la recherche dans les formations et ceci à tous les niveaux de formation. Nous portons la conviction que le lien avec la recherche doit être effectif très tôt afin de développer chez l'étudiant le sens critique, le goût de la découverte et celui de la créativité. Les porteurs de projet de formation ont à préciser comment ils envisagent cet aspect, l'intervention des enseignants-chercheurs et des chercheurs étant un élément nécessaire mais pas suffisant.

En outre, l'établissement veillera à ce que la formation comporte des éléments/activités dédiés à la connaissance du monde de la recherche (initiation à la recherche) : ses acteurs, ses enjeux, ses méthodes et ses résultats. Une initiation à la démarche scientifique doit être formalisée en Master.

Il est entendu que cette approche intègre pleinement les enjeux liés à la science ouverte et l'intégrité scientifique à travers les dispositifs décrits dans les chartes de l'établissement sur ce sujet, chartes votées en conseil d'administration.

Enfin, les Masters doivent être adossés à des laboratoires de recherche et à leurs thématiques de recherche privilégiées. C'est dans ce cadre que certains projets de formations ont été revu afin d'ajuster l'adossement recherche.

Le développement des cursus master ingénierie (CMI) et leurs labellisations EURACE est un exemple de lien à la recherche.

L'établissement soutient et s'intègre pleinement dans la dynamique offerte par les *Graduate Schools* portées par UBFC puis par la Comue expérimentale Louis Pasteur et c'est dans ce cadre qu'il a fait le choix stratégique pour l'ensemble des masters identifiés appartenant à l'une des 4 *Graduate Schools* de demande de co-accréditation avec la Comue expérimentale.

La structuration en *Graduate Schools* permet d'assurer le continuum Master - Doctorat et donc renforcer le lien formation – recherche. En outre, au-delà du second cycle, l'établissement souhaite s'appuyer sur cette structuration pour renforcer le continuum licence – master et ainsi ouvrir sur la recherche dès l'entrée dans l'enseignement supérieur.

- **Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle :**

L'uFC centre son offre de formation sur la professionnalisation visant l'insertion professionnelle des étudiants. Plusieurs leviers sont déjà et seront activés pour répondre à cet enjeu :

En ce qui concerne les relations avec le monde socio-économique :

- Le développement des relations avec le monde socio-économique : depuis décembre 2020, 2 vice-présidents élaborent et mettent en œuvre les relations avec le monde socio-économique ;
- La mise en place de chaires industrielles et de mécénat pour nos formations ; ces actions seront portées par la fondation partenariale FC'Innov, dont l'uFC est membre fondateur ;
- La présence des partenaires du monde socio-économique dans les conseils de perfectionnement ;

- Le suivi de la bonne mise en place des conseils de perfectionnement et la révision et diffusion de la charte des conseils de perfectionnement ;
- L'intervention des partenaires du monde socio-économique dans les formations ;
- La construction d'un réseau d'Alumni établissement ; ce réseau lancé au 01/02/23 a d'ores et déjà dépassé les 5 500 alumnis. Les objectifs de ce réseau sont d'accompagner les étudiants et les étudiantes dans leur vie professionnelle, de fédérer un réseau autour de nos anciens et actuels étudiants, et de créer des synergies. Il est prévu de constituer dans ce réseau des communautés à l'échelle d'une formation. Le défi majeur sera de conserver le dynamisme et les sous-appartenances au niveau des composantes/formations tout en développant le sentiment d'appartenance à la communauté uFC.

En ce qui concerne les actions de professionnalisations à destination des usagers, la généralisation des stages en master et/ou l'alternance est une exigence du cadrage opérationnel définie par l'établissement. Au niveau licence, chaque parcours intégrera l'accès à une mise en situation professionnelle, de préférence obligatoire, ou au minimum de manière optionnelle.

L'instauration des réunions mensuelles avec les directions des études devraient permettre le partage des bonnes pratiques.

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

● Organisation pédagogique des formations :

D'une approche embryonnaire, l'uFC s'engage dans une démarche généralisée de **l'Approche Par Compétences (APC)** : de ce fait chaque parcours de formation dans les maquettes qui seront mises en œuvre à la rentrée 2024 doit être décliné en compétences et chaque UE en apprentissages critiques. L'ensemble contribue à l'atteinte des objectifs en termes de compétences, y compris pour les compétences transversales. En vue de la mise en œuvre de l'APC pour toutes les formations à la rentrée 2024, ce cadrage spécifique est accompagné de grilles standardisées.

L'APC a été, en 2022, abordée sous différents angles : des accompagnements individualisés, des formations collectives, mais aussi à travers des créations de ressources (diaporamas, fiches, vidéos...) disponibles sur l'espace moodle dédié à l'APC. Plusieurs ateliers ont été dispensés sur diverses notions de l'APC (les fondamentaux, le référentiel de compétences, la mise en place), ces formations ont touché au total une trentaine de personnes. Des accompagnements individualisés ont été proposés à différents enseignants, directeurs de composantes, responsables pédagogiques dans différentes composantes. De nouveaux cycles de formation ont été planifiés et continueront de l'être, avec un accent sur l'accompagnement pour l'élaboration du référentiel de compétences des différentes mentions.

En complément et en vue de mobiliser davantage, des *kick-off* sont d'ores et déjà mis en place dans chaque composante à destination de l'ensemble des responsables de formation pour la réalisation du travail et des accompagnements des équipes pédagogiques seront proposés.

Ainsi, dès 2024 l'ensemble des formations disposeront de la connaissance de la démarche et des outils nécessaires, ce qui témoignera d'un engagement fort dans cette approche, qu'il conviendra de renforcer, faire évoluer jusqu'à l'évaluation au cours du contrat.

En parallèle, l'APC développée notamment dans le cadre de la mise en place des CMI puis des BUT a permis une meilleure appropriation de la démarche qui permet à présent de définir les besoins en vue du choix et du paramétrage d'un outil de suivi de l'APC, **ePortefolio**. Depuis septembre 2022, l'uFC mène un travail sur le cahier des charges de l'outil retenu. **KarutaSup** sera le ePortfolio développé à l'uFC en tant que soutien comme portefeuille de compétences, suivi d'alternant, ... et déploiement de l'APC à l'uFC. L'outil comprend actuellement les ePortfolios d'apprentissage et d'évaluation et s'appuie sur l'approche méthodologique retenue. L'uFC a déposé sa candidature pour intégrer le programme AVENIR(s) France 2030 et devenir établissement expérimentateur dans ce projet dès septembre 2023. Au-delà de l'expérimentation, l'établissement disposera d'un outil unique que les équipes pourront s'approprier que ce soit pour l'APC, le suivi des alternants, ... L'établissement souhaite ainsi développer l'outil ePortefolio qui sera mis à disposition de tous.

A noter que depuis 2014, les compétences des étudiants de l'université de Franche-Comté sont valorisées dans le **supplément au diplôme** de manière systématisée, décrivant sous une forme standardisée, l'ensemble des connaissances et compétences acquises pendant le cursus. L'université de Franche-Comté

fait partie des rares établissements d'enseignement supérieur ayant obtenu le label européen pour la qualité de son supplément au diplôme. L'établissement veillera à faire évoluer le supplément au diplôme en élargissant les expériences pouvant y figurer.

- **Diversification des pratiques pédagogiques :**

Afin d'encourager les innovations pédagogiques, l'uFC a créé son propre appel à projet (AAP) pour valoriser les pratiques portées par les équipes enseignantes autour de l'hybridation. En 2022, 3 lauréats ont été retenus sur l'appel. Cet appel sera renouvelé dans les années à venir.

Pour appuyer les innovations pédagogiques, dans le cadre de l'AAP régional Équipement Pédagogique et Numérique (EPN) proposé par la région Bourgogne-Franche-Comté (co-financement), l'uFC a soutenu en 2022 les 9 projets retenus par la région à hauteur de 128 000 € pour un montant total de 514 000 €. Ces équipements pédagogiques visent à nourrir des pratiques pédagogiques innovantes. L'uFC s'engage dans ce soutien pour les années à venir.

Dans le cadre du plan de relance pour accompagner la formation des enseignants du supérieur à l'utilisation des outils numériques, nous avons pu, durant l'année 2022 déployer 3 formations spécifiquement sur « hybrider » : scénariser, animer et outiller. Cela s'ajoute aux dispositifs disponibles sur moodle (diaporamas, fiches, vidéos...) auxquels ont accédé pour l'année 2022, 495 enseignants et enseignants/chercheurs. En 2022, 55 unités d'enseignements mettant en œuvre l'hybridation ont été identifiées.

L'uFC porte une attention toute particulière depuis quelques années à la formation des nouveaux maîtres de conférences avec un dispositif très complet ; l'adaptation de cette formation aux besoins reste d'actualité et les orientations prises vont dans le sens d'un accroissement de l'accompagnement personnalisé.

L'ensemble de ces actions, portées par le centre d'accompagnement pédagogique du SUP-FC de l'uFC sera renforcé et des événements visant aux partages des pratiques seront organisés tel un workshop sur les innovations et pratiques pédagogiques. Ces actions viennent en complément des congés pour pratiques pédagogiques mis en place à l'uFC.

- **Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international :**

Comme le mentionne le rapport de cycle 1, l'offre en langue dans certains parcours apparaît réduite ce qui ne favorise pas la mobilité. Plusieurs actions sont envisagées pour pallier cet aspect :

- La réactivation du réseau des référents en langues avec l'appui du centre de certification devrait permettre une meilleure répartition des moyens et outils à disposition pour renforcer l'enseignement des langues ;
- La mise en place d'un groupe de travail spécifique sera prochainement activée en vue de dresser un état des lieux précis de l'enseignement des langues et formuler des préconisations ;
- La priorité dans les prochaines campagnes d'emploi donnée au recrutement en langue ;
- La possibilité de mettre en place des groupes de conversations en langues pour les étudiants sous l'animation de natifs sera étudiée afin de favoriser la pratique de la langue. Il faut rappeler que le CLA dispose de nombre d'enseignants de langues natifs.

En parallèle, l'uFC permet à ses étudiants et à ses personnels de bénéficier d'un accompagnement personnalisé d'accueil et de préparation au départ. De nombreux dispositifs ont été mis en place par la DREIF (Direction des Relations Européennes Internationales et de la Francophonie) et le Centre de Linguistique Appliquée (CLA) notamment. Au-delà de cette démarche qualité appliquée à la mobilité internationale, nos étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement financier grâce à différents guichets. Pour les destinations appartenant au programme Erasmus+, nos étudiants ont accès à une allocation Erasmus+, une aide à la mobilité internationale du CROUS Bourgogne Franche-Comté ou encore de la bourse Aquisis de la région Bourgogne-Franche-Comté (sur critères sociaux).

Enfin, la mise en place d'enseignements en anglais dans le cadrage de l'offre 2024 est encouragée.

L'ensemble de ces actions devrait permettre de favoriser l'ouverture et l'adaptation de l'offre à l'international au-delà des masters internationaux. D'ores et déjà des nouvelles formations seront proposées : pour 2024, il est prévu la création d'un parcours franco-Irlandais en licence Langues Étrangères Appliquées, et à l'horizon

2025, l'uFC envisage la demande d'une accréditation hors vague pour un projet de master Civilisations, cultures et sociétés / Parcours Relations transfrontalières (partenariat avec l'UniNE à Neuchâtel).

- **Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance :**

Les formations proposées par l'établissement aux stagiaires de la formation professionnelle et du monde socio-économique portent essentiellement sur les domaines de la santé (DU, DIU), de la simulation en santé (Formations courtes), du droit économie gestion (DU sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la sécurité défense, la gestion, la médiation, mandataire judiciaire, l'accompagnement social...), des affaires réglementaires et dispositifs médicaux (DU et Formations courtes). Des formations courtes, en lien avec la recherche, sont désormais proposées par l'établissement, un travail avec les laboratoires de recherche est engagé et vise à faciliter la mise en place de ces formations courtes spécifiques.

Ces formations, DU et formations courtes, ne sont pas nécessairement en lien direct avec les formations de diplômes nationaux et n'apparaissent ainsi pas naturellement dans le champ de l'évaluation. Pour autant, elles représentent actuellement plus de 1 300 stagiaires de la formation continue. L'établissement, avec le soutien du service formation continue et alternance (Sefocal), encouragera le développement de ces formations.

En parallèle, avec l'appui du Sefocal, les équipes pédagogiques auront, dans la construction de l'offre de formation, à identifier une organisation permettant l'ouverture à la formation continue en cohérence avec la politique affichée de l'établissement. L'enjeu est de favoriser l'acquisition de compétences modulables et progressives.

Des préconisations en ce sens ont d'ores et déjà été proposées dans le document de cadrage pour la construction de l'offre. La mise en place généralisée de l'APC devrait être un élément facilitateur d'une ouverture plus large à la FTLV.

Les équipes seront accompagnées pour cela et pourront, selon les thématiques, proposer la délivrance de micro-certificats ou DU.

Concernant la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), l'uFC reste attentive aux évolutions réglementaires, notamment à l'apparition des architectes de parcours. Elle adaptera en conséquence son organisation afin de faciliter l'obtention de ses diplômes par la voie de la VAE. Elle s'engage d'ailleurs dès à présent dans des expérimentations de type REVA en lien avec le réseau national Formation Continue à l'Université (FCU) (expérimentation pour le BUT carrières sociales).

L'établissement poursuivra le développement de l'alternance quantitativement mais aussi qualitativement (par la recherche de nouveaux partenaires, par le développement du livret d'apprentissage, par l'animation de séminaires sur la pédagogie par l'alternance...).

Sur le champ de la formation continue et de l'alternance, la culture qualité de l'uFC existe depuis 2015, avec l'obtention de la certification ISO 9001 puis la certification de services FCU obtenue en 2017 et enfin la certification Qualiopi obtenue en décembre 2021. L'uFC poursuivra son organisation afin de répondre aux exigences de la réglementation et donc des attentes des financeurs et clients.

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'attractivité des formations, leurs performances et pertinences sont évaluées à travers les indicateurs définis par l'établissement. Ces indicateurs sont rassemblés à partir des bases, pour lesquelles un travail de fiabilisation des données est en cours, et des enquêtes menées par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Étudiante (OFVE). A partir des nombreuses données existantes et en complétant avec de nouvelles (enquêtes au niveau des diplômés de 1^{er} cycle par exemple), l'uFC dotera les formations de tableaux de bord complets mis à disposition de chaque responsable de formation.

En complément, les outils déjà existants seront pérennisés comme le tableau de bord annuel des formations et les différentes notes d'analyses relevant de l'attractivité, la performance ou la pertinence des formations. Comme cela a déjà été entrepris, un travail sur la diffusion et appropriation de ces données sera renforcé même si l'ensemble de ces éléments sont directement accessibles pour tous sur l'intranet de l'uFC.

- **Attractivité des formations :**

Améliorer le fonctionnement des portails et aider à l'orientation et à l'accompagnement des étudiants restent des enjeux pour l'établissement. Les constats faits sur l'offre actuelle conduisent certaines formations (celles à gros effectifs en licence) à abandonner les portails car peu opérationnels et peu performants, sans compromettre la spécialisation progressive.

Afin d'améliorer les dispositifs d'information et d'orientation ou réorientation, l'uFC s'appuie sur les actions et l'animation du service Orientation Stage Emploi (OSE). Son comité de pilotage, composé des directions des études, des référents communication des composantes, et d'un élu étudiant permet de partager une vision complète et de mettre en place les actions nécessaires et appropriées.

Afin d'assurer une bonne information aux étudiants, étudiantes ou candidats, candidates, l'uFC s'engage à accroître la visibilité et lisibilité de son offre de formation par une rénovation accélérée des sites internet et des outils de communication.

- **Performance des formations :**

Comme le mentionnent les rapports de cycle, un travail sur la définition des indicateurs de réussite étudiante va être mené. Les taux de réussite sont jusqu'alors déterminés en considérant l'obtention de l'année (60 ECTS). La réussite à l'ECTS en l'absence de généralisation d'évaluation des compétences ne fait pas sens. La généralisation de l'approche par compétences et de l'évaluation des compétences permettra d'envisager un suivi différent de la réussite étudiante.

Ce suivi sera analysé par chaque formation en conseil de perfectionnement.

- **Pertinence des formations :**

Le suivi de l'insertion professionnelle, des poursuites d'études, systématisé jusqu'alors pour les diplômés de Master et de Licence professionnelle est élargi dès à présent aux diplômés de licence qui seront enquêtés 6 mois après l'obtention du diplôme. L'ensemble des données sera mis à disposition des responsables de formation et des directions de composantes pour analyse. En complément, la mise en place du réseau d'Alumni apportera des éléments supplémentaires pour l'analyse des parcours des diplômés.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION

- **Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation :**

Afin d'inciter les équipes et/ou enseignants à expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques ou à identifier leur pratique innovante, avec l'appui du centre d'accompagnement pédagogique du SUP-FC, les appels à projets internes à l'établissement seront poursuivis, les formations adaptées aux besoins exprimés mises en place, les congés pour pratiques pédagogiques soutenus et des espaces d'échanges de pratiques, type workshop seront mis en place. L'uFC veillera à toujours évaluer l'impact de ses pratiques sur la réussite des étudiantes et étudiants.

Bien entendu, ces actions viennent en complément de la formation destinée aux nouveaux MCF renouvelée chaque année.

- **Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :**

L'uFC souhaite s'appuyer pour l'amélioration continue de ses formations sur les conseils de perfectionnement. Un préalable à la tenue de ces conseils est de disposer de l'ensemble des données et des indicateurs nécessaires à l'analyse.

Les rapports de cycle soulignent très justement la nécessité de garantir le bon fonctionnement des conseils de perfectionnement en les généralisant à l'échelle de la mention, en lien avec les étudiants et les intervenants professionnels et ainsi renforcer l'amélioration continue des formations.

L'uFC dispose d'un cahier des charges relatif à la mise en œuvre de conseils de perfectionnement dans les formations, cahier des charges voté en 2017 par la CFVU. Ce cahier des charges sera actualisé.

De toute évidence, ce cahier des charges mérite d'être diffusé plus intensément puisqu'il comprend l'ensemble des informations nécessaires à la bonne mise en place de cette instance (missions, périmètres et composition, fonctionnement, compte-rendu : aspects pédagogiques et stratégiques).

Plusieurs actions pour assurer la démarche d'amélioration continue, ont été entreprises et seront renforcées ou complétées :

- L'utilisation de l'outil EVAMAINE, outil pour l'évaluation des enseignements a été rappelé aux collègues. D'ores et déjà, l'effet est réel puisqu'il est davantage utilisé ; il devra, en lien avec la direction des services informatiques et du numérique, être ajusté et développé ; Son utilisation devra être systématisée ;
- Le cadrage opérationnel pour la construction des maquettes de formation précise l'obligation de la tenue des conseils de perfectionnement à minima annuellement ;
- Un espace de stockage centralisé des comptes-rendus de conseil de perfectionnement est mis en place ; il est accessible aux directeurs des études et aux services et au VP en charge de la formation. Un bilan annuel pourra être ainsi réalisé sur la tenue des conseils de perfectionnement permettant en outre d'identifier et de partager des pistes de progrès communes ;
- La généralisation des enquêtes d'insertion au niveau du 1^{er} cycle à 6 mois à compter de la cohorte de diplômés 2022 ;
- Pour un meilleur suivi de chaque formation, un tableau de bord dédié mesurant les flux, l'attractivité, la réussite des étudiants, la bonne adaptation des moyens engagés et l'insertion professionnelle, ... sera mis en place pour tous les niveaux de formation ; Ces données seront mises à disposition des responsables de formation. En complément les responsables de formations disposeront des textes réglementaires et de fiches des différentes actions à mener dans le temps (définition des capacités d'accueil, des critères d'examens des vœux pour l'entrée en cycle, la définition des commissions de recrutement, l'élaboration des calendriers de formation, ...) ;
- Les évolutions des maquettes de formation en cours de contrat sont conditionnées depuis 2021 à l'avis des conseils de perfectionnement et continueront de l'être.

Ainsi, afin de mieux accompagner les équipes, l'ensemble de ces démarches sera partagé en réunion avec les directions des études et directions de composantes et les responsables de formation. Ils auront à leur disposition un kit complet leur permettant d'assurer le bon déroulement de la formation en lien avec la réglementation et les axes stratégiques de l'établissement.